



INSTRUCTIONS & GARANTIE

Clubmaster Regatta

BRISTON 

INTRODUCTION

Nous vous félicitons de l'acquisition de votre montre BRISTON et vous remercions pour votre confiance.

La CLUBMASTER REGATTA est la première montre BRISTON à être équipée d'une fonction régata. Le compteur situé à 9h permet de suivre les différentes périodes du départ d'une régata.

La CLUBMASTER REGATTA est également un outil idéal pour mesurer la vitesse moyenne d'un bateau grâce à l'échelle tachymétrique situé sur la bague intérieure de la montre.

Nous vous invitons à consulter les instructions d'utilisation et vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre montre BRISTON.

INSTRUCTIONS

La montre BRISTON doit être entretenue régulièrement pour garantir un bon fonctionnement.

Les intervalles d'interventions varient en fonction du modèle, du climat et du soin apporté à la montre par son propriétaire.

En règle générale, nous recommandons l'application des étapes ci-jointes en vue de préserver le plus longtemps possible l'état irréprochable de votre montre.

> Températures : évitez les températures au-delà de 0/100°F; -20/+40°C ou les environnements extrêmes.

> Evitez une exposition prolongée au soleil, les contacts avec l'eau et la vapeur en vue de prévenir toute déformation ou décoloration.

> Evitez les contacts avec l'alcool, les parfums, les détergents, tout produit cosmétique en vue de prévenir toute corrosion.

> Boutons du chronographe : n'appuyez sur aucun bouton de la montre et du chronographe sous l'eau afin d'éviter les pénétrations d'eau dans le mécanisme.

> Les piles quartz de nos mouvements ont une durée de vie allant de 2 à 3 ans, selon le modèle et selon son utilisation. Pour votre information, l'utilisation de la fonction chronographe en continu réduit fortement la durée de vie de la pile quartz.

> Serrage du remontoir : vérifiez que la couronne du remontoir est en position normale afin d'éviter toute pénétration d'eau dans le mécanisme.

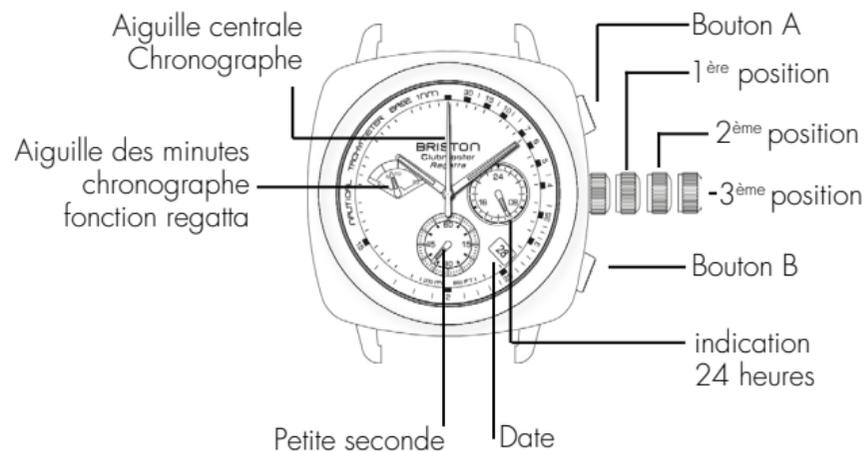
> Vérifiez le niveau d'ATM de votre modèle afin de savoir dans quelles circonstances utiliser votre montre (10 ATM = 100 mètres de profondeur – 330 feet).

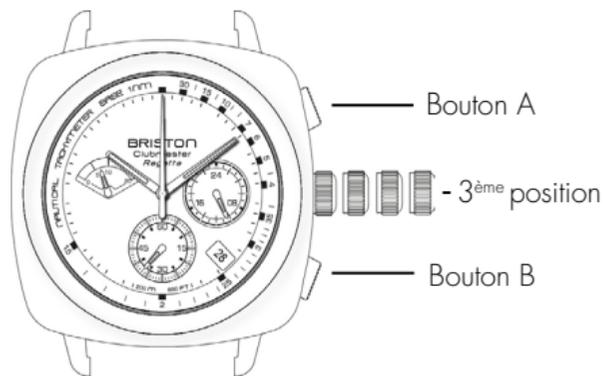
5 ATM / 50 m	10 ATM / 100 m	20 ATM / 200 m 30 ATM / 300 m
		

ÉTANCHÉITÉ

Votre montre BRISTON est étanche à 20 bars. L'étanchéité de votre montre est identifiable par le symbole 20 ATM gravé sur le fond. Cela signifie que votre garde-temps a été contrôlé à une surpression de 20 bars correspondant à une profondeur d'immersion de l'ordre de 200 mètres (1 bar = ~10 mètres).

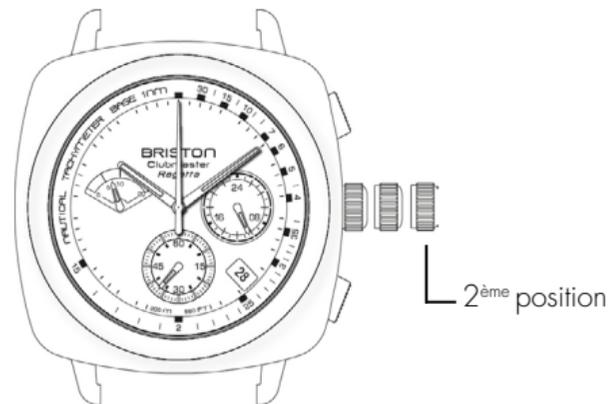
RÉGLAGE DE LA MONTRE BRISTON





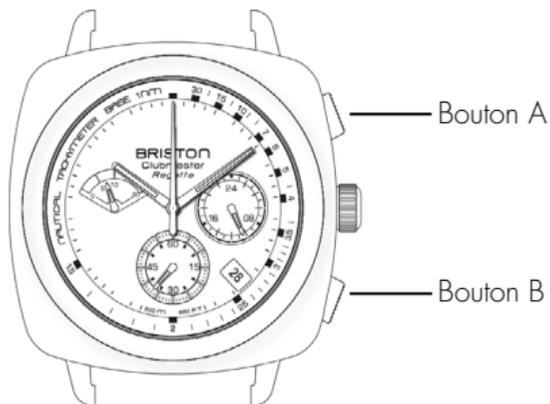
a) Réglage de l'heure

1. Dévissez la couronne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. La couronne se libère pour atteindre la position 1.
2. Tirez délicatement la couronne en position 3. Le mouvement est alors bloqué (stop seconde). Avancez les aiguilles dans le sens horaire jusqu'à l'heure désirée.
3. Repoussez la couronne en position 1 et revissez la contre le boîtier en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Vérifiez que le réglage AM / PM est correct sur l'indication 24h située à 3h.



b) Réglage de la date

1. Dévissez la couronne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour atteindre la position 1. Tirez délicatement la couronne en position 2.
2. Tournez le remontoir dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler la date. Si la date est réglée entre environ 21h et 01h., il est possible que la date ne change pas le lendemain.
3. Repoussez la couronne en position normale et revissez la contre le boîtier en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



c) Utilisation du Chronographe

1. Le chronographe est lancé et arrêté à chaque activation du bouton A.
2. L'activation du bouton B remet le chronographe à la position de départ.

Le chronographe peut mesurer des intervalles allant jusqu'à 20 minutes. Ce chronographe s'arrête après une mesure de 20 minutes.

*Répétez cette procédure:



GARANTIE

Grâce à la garantie BRISTON, toute montre BRISTON sujette à la réparation d'un quelconque défaut de fabrication sera réparée gratuitement. Le certificat de garantie doit être dûment complété, cacheté et signé par le distributeur BRISTON agréé. Les événements ou éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie BRISTON :

> tous les dommages résultant de soins inadéquats ou insuffisants, d'un accident ou d'une usure normale;

> le cadran de la montre, le verre minéral, la boîte, son bracelet, la pile, les passants du bracelet ou tout autre accessoire vendu avec la montre ou contenu dans l'emballage;

> toute réclamation liée à un dommage ou une lésion causée directement ou indirectement par le port d'une montre BRISTON;

> une défaillance fonctionnelle de la montre suite à l'épuisement de la pile;

La Clubmaster Regatta est étanche à 200 mètres. Cette étanchéité est garantie deux ans à compter de la date d'achat, à condition que la glace, la lunette, le fond, la carrure et la couronne n'aient pas été endommagés. Il est toutefois indispensable de faire contrôler l'étanchéité de votre montre au moins une fois tous les deux ans et dans tout les cas avant une période d'utilisation intense, soit par un point de vente horloger agréé BRISTON, soit par un centre d'Assistance Technique agréé BRISTON.

Grâce à la garantie BRISTON, toute montre BRISTON sujette à la réparation d'un quelconque défaut de fabrication sera réparée gratuitement.

Toutes les informations reprises ci-dessus ont été consignées comme étant des informations techniques et seront sujettes à l'approbation finale de BRISTON. Tous les cas non couverts par la liste ci-dessus seront traités à l'avenant.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de BRISTON et ne peuvent pas être reproduites sans son autorisation.

Chaque montre BRISTON est couverte par une GARANTIE INTERNATIONALE DE 2 ANS contre tout vice de matériel et de fabrication. Cette garantie couvre toutes les pièces, à l'exception de la pile et des autres éléments mentionnés ci-dessus.

Si le client remplit numériquement le système de certification et d'authentification, la garantie est portée à 3 ans.

En effet nous avons mis en place une nouvelle carte de garantie que nous plaçons dans chaque boîte BRISTON depuis 2020.

Nous ne sommes pas tenus responsables des dégâts occasionnés par la possession ou l'utilisation de la montre.

En cas d'échange d'une montre, BRISTON fera son possible pour vous satisfaire & échanger à l'identique.

Cependant, BRISTON ne peut garantir exactement le même imprimé ou coloris notamment sur les effets «écaille de tortue» car l'acétate de cellulose est unique et «fait main».

En cas de défaillance de la montre due à un vice de matériel ou de fabrication, veuillez nous la renvoyer. Veuillez joindre à votre montre, la carte de garantie complétée (avec le cachet du magasin) ainsi que la preuve d'achat, et indiquez clairement la nature du vice.

Cette garantie limitée est nulle si le vice est dû à une utilisation abusive ou inappropriée de la montre.

Merci de contacter en premier lieu un revendeur agréé qui se chargera de la procédure de retour ou contactez-nous par e-mail à : sc@briston-watches.com

www.briston-watches.com

